

H U M E U R D E B L É

" LOBBIES AGRICOLES "

16, 17 arbitrages ... Des commentateurs se sont gaussés du long chemin suivi par le projet de loi sur l'eau avant que le Conseil des ministres en arrête la teneur. Et d'imputer notamment ce parcours à l'action des " lobbies agricoles ", qui auraient finalement réussi à rendre le projet à peu près indolore pour leurs mandants. Voici qui, dans le contexte actuel, s'appelle caresser l'opinion dans le sens du poil.

Quiconque veut bien entrer dans le dossier peut facilement comprendre ce qu'il en est. Tenons nous-en à la volonté du Gouvernement d'instituer une redevance azote. Dans un premier temps, le projet pré-

voyait une taxation systématique des engrais azotés, au kilo. Or épandre de l'azote n'est pas polluant en soi. Tout dépend des pratiques des agriculteurs, c'est-à-dire de leur manière d'épandre, puis d'éliminer après récolte les quantités d'azote que n'ont pas utilisées les plantes et qui sont restées dans le sol.

Il n'est plus envisagé aujourd'hui de taxation systématique. Mais, compte tenu des modalités retenues, les agriculteurs respectueux des meilleures pratiques pourraient encore être soumis à redevance. Ce n'est pas acceptable et les " lobbies agricoles " reviendront donc à la charge devant le Parlement.

MARCHES

CHINE : DES STOCKS EN PLUS, PAS ASSEZ D'EAU ET DU BIO-ÉTHANOL

Comme la FAO et le ministère de l'Agriculture américain (USDA), le Conseil International des Céréales, au vu de rapports officiels, a nettement revu à la hausse ses évaluations de stocks de céréales en Chine pour les campagnes passées et en cours.

Cette nouvelle donne n'a toutefois guère eu d'impact sur les prix mondiaux.

D'une part, les opérateurs se posent la question de savoir quel est le degré de disponibilité réelle de ces stocks, tant en termes de localisation par rapport aux zones de consommation qu'en termes de qualité. Une indication, peut-être, sur ce dernier point: la Chine vient de lancer un programme expérimental d'incorporation de 10% de bio-éthanol dans les essences, comme le rapporte le China Daily en évoquant l'utilisation des vastes excédents céréaliers du pays.

D'autre part, la Chine souffre depuis trois mois de la pire sécheresse qu'elle ait connue depuis 1990 et de très importantes surfaces de terres fertiles sont affectées.

SUITE DE PROJECTIONS OPTIMISTES POUR LES MARCHÉS CÉRÉALIERS À MOYEN TERME

De novembre 2000 à mai 2001, les services de la Commission européenne (DGA), le FAPRI - institut travaillant pour le Congrès des Etats-Unis- le ministère américain de l'Agriculture (USDA) et l'OCDE ont successivement publié leurs prévisions sur l'évolution des marchés agricoles à moyen long-terme. Elles convergent toutes dans leurs grandes lignes.

La période 2000/01- 2006/07 connaîtrait une progression accélérée des utilisations de céréales dans le monde, due surtout aux pays en développement, en raison de leur croissance démographique et d'un taux élevé de croissance économique. Malgré l'accroissement de leur production, ces pays devraient augmenter leurs importations pour satisfaire leurs besoins.

Encore déficitaire en début de période, le volume des récoltes mondiales devrait s'aligner ultérieurement sur celui des utilisations et le ratio stock/utilisations se maintiendrait au niveau relativement bas atteint durant les premières années de la période étudiée, du fait du déficit de la production. Dans ce contexte, les prix mondiaux remonteraient (pour le blé américain de type HRW départ Golfe du Mexique, d'environ 120 \$ la tonne actuellement à 146-148 \$ en 2006/07) et, quelles que soient les hypothèses de parité monétaire envisagées (de 1 € = 0,83\$ pour l'USDA en 2006/07 à 1 € = 1,15 \$ pour le FAPRI), L'Union Européenne serait donc en bonne position pour exporter, surtout en blé. Puissent ces hypothèses se vérifier !

AIDES AGRICOLES US: LES EUROPÉENS PROVOQUENT LE DÉBAT À WASHINGTON

Le 18 mai dernier, le cercle de réflexion " The European Institute " et Céréaliers de France ont organisé à Washington un colloque consacré à l'impact des politiques agricoles américaine et européenne sur les marchés. Cette journée a été suivie par des officiels américains, des diplomates, des économistes des deux côtés de l'Atlantique et le Commissaire européen à l'Agriculture, M. FISCHLER, est venu s'y exprimer.

Après que M. de GORTER, professeur d'économie agricole à Cornell University, eut présenté des comparaisons sur les effets distorsifs respectifs des politiques agricoles européenne et américaine, les débats ont plus particulièrement porté sur l'influence du marketing loan américain sur les prix mondiaux des céréales. Le marketing loan consiste à verser des aides aux farmers leur permettant de vendre sur les marchés au-dessous des prix de soutien. M. FISCHLER a accusé ce mécanisme d'être, au-delà d'un soutien interne, un véritable système d'aide à l'exportation, qui devrait être soumis à des disciplines spécifiques.

Les discussions ont également mis en cause le caractère distorsif des aides contracycliques envisagées dans la prochaine loi agricole américaine. M. FISCHLER a posé la question de la classification de ces aides dans la perspective d'un accord à l'OMC.



ENVIRONNEMENT

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET L'AGRICULTURE AU SOMMET DE GÖTEBORG

Le Conseil Européen des 15 et 16 juin, à Göteborg, devait se prononcer sur un ensemble de propositions stratégiques de la Commission européenne en faveur d'un développement durable.

Le document soumis aux chefs d'Etat et de Gouvernement mentionnait sans surprise la réorientation de la PAC vers des pratiques favorables à l'environnement, vers la qualité des produits et vers le développement rural. Mais il intéressait également l'agriculture en mettant en avant des mesures chiffrées et datées pour lutter contre le changement climatique et développer l'utilisation d'énergies propres, domaines où les productions végétales ont un rôle à jouer.

Le document proposé au Conseil prenait ainsi parti pour une réduction des gaz à effet de serre de 1% par an entre 1990 et 2020 et pour la suppression d'ici 2010 des subventions à la production et à la consommation de combustibles fossiles. Par ailleurs, il stipulait que les carburants alternatifs, comme les biocarburants, devraient représenter 7% de la consommation des voitures et camions en 2010 et 20% en 2020, des mesures étant discutées dès cette année pour adoption en 2002 (NDLR : il est notamment question à Bruxelles d'incorporation obligatoire de bio-carburants dans les essences et fiouls).

AGRICULTURE ET EFFET DE SERRE : DE LA SUITE DANS LES IDÉES AUX USA

Depuis plusieurs années, le Service de Recherche Agricole du ministère américain de l'Agriculture (USDA) poursuit des travaux sur la contribution potentielle de l'agriculture à la diminution des rejets de gaz carbonique (CO₂) dans l'atmosphère. Dernièrement, il a mis au point un programme informatique permettant aux "farmers" d'évaluer les gains et pertes de CO₂ induits par leurs pratiques culturales (utilisation de charrue ou, à l'inverse, semis direct, c'est-à-dire sans labour). Utilisable sur micro-ordinateur, ce programme devrait être commercialisé d'ici peu aux Etats-Unis.

En 1999, l'USDA avait publié une étude abordant les relations entre le travail du sol et l'effet de serre. Il y était expliqué que le labour enfouit les résidus de récolte à une profondeur telle qu'ils sont transformés par les microbes présents à ce niveau en un composé carboné dégageant rapidement du CO₂ émis dans l'atmosphère. Il y a un an, par ailleurs, une aide de 15 millions de \$ a été attribuée à un groupe de neuf universités pour travailler sur les relations entre techniques culturales et stockage du carbone dans le sol.

Enfin, la loi agricole ("farm bill") qui devrait être adoptée en 2002 pourrait comporter une opération pilote de rémunération des farmers pour leur contribution à la réduction du réchauffement climatique.

Source : Agri-US Analyse

FILIERES

UN LIVRE BLANC VOIE D'EAU-FILIERE CÉRÉALIERE POUR CET ÉTÉ

Après l'accord-cadre qu'elle a signé fin avril avec la SNCF, la filière céréalière travaille maintenant à un partenariat avec les transporteurs fluviaux. Dès cet été, un livre blanc sera publié par les acteurs de la filière céréalière et Voies Navigables de France. Comme ce fut le cas avec la SNCF, l'objet est d'accroître la part des transports de masse dans les acheminements intérieurs de céréales, alors que le camion représente aujourd'hui 60% du trafic.

Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales, 8, avenue du Président-Wilson, 75116 PARIS. Tél. 01 44 31 10 00.
Contact : Pascal HURBAULT.

Rédaction achevée le 15/06/2001

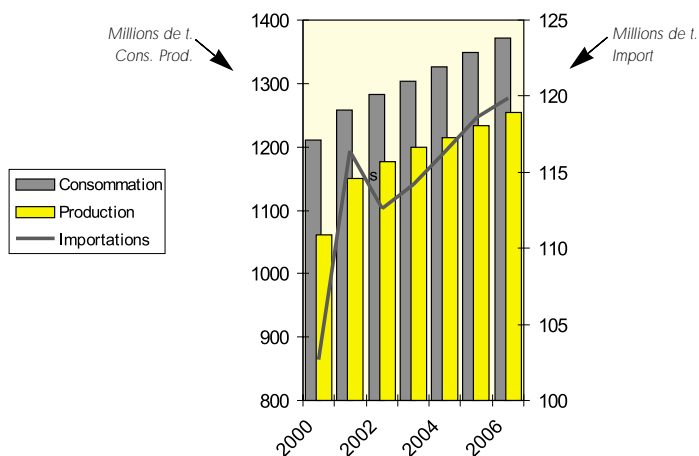


La progression du fleuve dans le transport des grains apparaît comme un enjeu important sur le plan commercial. La logistique représente en effet une part de plus en plus importante du coût des céréales, compte tenu de la baisse de leur prix et, sur des distances supérieures à 100/150 km, le transport fluvial, plus économe en carburant et main d'œuvre, peut être jusqu'à six fois moins cher à la tonne transportée.

Concertation pour une meilleure programmation des chargements, extension du réseau navigable, poursuite de sa modernisation, évolution du parc de transport apparaissent comme autant d'éléments nécessaires au développement du transport fluvial des céréales.

INFO CHIFFRES

PERSPECTIVES CÉRÉALIÈRES 2000-2006 DE L'OCDE POUR LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

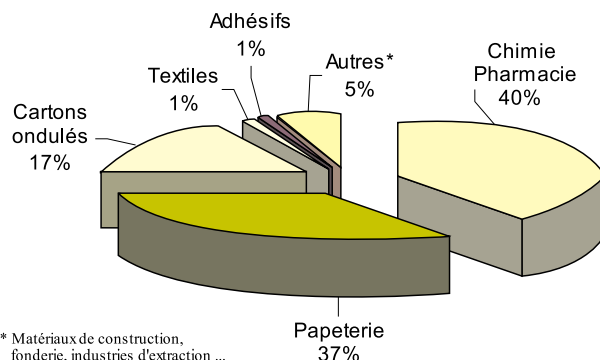


UTILISATIONS NON ALIMENTAIRES DES PRODUITS DE L'AMIDONNERIE EN FRANCE

En 2000, la production française d'amylacés (amidons de blé, de maïs et leurs dérivés ; fécule de pomme de terre et ses dérivés) s'est élevée à 2,65 millions de tonnes, soit 31% de celle de l'U.E.

L'expansion de ce secteur d'activité durant les dix dernières années a été plus rapide dans notre pays qu'en Europe (+6% par an en moyenne, contre +4%). Plus qu'en Europe également, elle a été due à l'amidonnerie de blé : +309% sur la décennie, contre +125%. Les utilisations des produits amylacés dans notre pays sont majoritairement à hauteur de 60% le fait d'industries non alimentaires.

Utilisations non alimentaires des produits amylacés en France



Abonnements : consulter l'AGPB. Reproduction autorisée avec mention de la source BLE CONTACT-AGPB.